



LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition novembre 2020



Crédit photo : François De Lorimier



Crédit photo : Michèle-Anne Gagné



Crédit photo : Michel Bélanger



Crédit photo : Sébastien St-Jean



Crédit photo : Lucie Forget



Crédit photo : Roger Langlais

TABLE DES MATIÈRES



MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL.....	5
PHOTOS RECHERCHÉES	6
CONNAISSEZ-VOUS... ..	7
LOCATION DE SALLES	9
SERVICE DES LOISIRS	10
POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A.....	13
MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.AT	16
SERVICE D'URBANISME	18
PROGRAMME RÉNO-RÉGION	19
TRAVAUX PUBLICS.....	20
JEUX - DIVERTISSEMENT	22
CAPSULE PRÉVENTION INCENDIE.....	24
AUTO-INSPECTION	25
SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	26
OPÉRATION NEZ ROUGE	27
POSTES CANADA	28
CLINIQUE DE VACCINATION.....	29
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	30
JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE	30
NŒUDVEMBRE 2020.....	31
RÉPONSES : JEUX - DIVERTISSEMENT	32
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2020.....	34
TABLE DES MARÉES	35
COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR	36
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	36
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	36

Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Outardéennes, Outardéens !



L'automne multicolore est déjà derrière nous. Certains chasseurs ont exposé fièrement le produit de leur safari et d'autres sont rentrés bredouilles et devront se résigner à combler le vide laissé au congélateur, par autre chose que la chair tant convoitée.

Bientôt, notre paysage quotidien aura comme couleurs dominantes le vert et le blanc et certaines personnes anticiperont des jours heureux tandis que d'autres y entreverront un passage obligé en attendant le retour du temps plus clément.

Cela dit, voici maintenant les principales décisions traitant de certains sujets d'intérêt public prises, à huis clos et en mode visioconférence, par le conseil lors de la session ordinaire du 13 octobre dernier. Notez qu'il vous est toujours possible de visionner les séances, en vous rendant sur le site Web de la municipalité.

COVID-19 : En pleine deuxième vague de la pandémie du coronavirus, même si la Côte-Nord est toujours en zone préalerte, plusieurs régions du Québec sont en zone rouge et même plus près de chez-nous de l'autre côté du fleuve. Donc, la partie est loin d'être gagnée, il faut demeurer vigilants et prudents dans notre quotidien et nos contacts sociaux, si nous voulons au mieux vaincre ou, du moins, tenir tête à la COVID-19.

Pour le moment le *Guide de relance*, pour la reprise des activités au Centre des loisirs, préparé par Mme Joëlle Bernier, tient la route et, dans les circonstances, notre salle des loisirs connaît un niveau d'occupation soutenu.

Aussi, afin d'être bien informés sur le sujet, surveillez les divers messages sur notre page Facebook et sur le site Web de la municipalité.

Collectivement, faisons en sorte que ça continue de bien aller chez-nous et ensemble faisons partie de la solution.

DÉPENSES AUTORISÉES : Voici maintenant, en vrac, les principales dépenses autorisées lors de la dernière session du conseil.

- **Afin de régler un litige dans une cause opposant la municipalité de Pointe-aux-Outardes et Als. à Michel Miller inc.** La Municipalité de Pointe-aux-Outardes a dû déboursier un montant de 4 500 \$ en capital, frais et intérêts à titre de règlement complet et définitif du litige.
- **Offre de service professionnel : Groupe-conseil TDA inc.** Afin de résoudre le problème au niveau des pompes de distribution, à la suite de l'ajout d'un groupe électrogène et d'un interrupteur de transfert, nous avons accepté l'offre de service du Groupe-conseil TDA inc., et ce, au coût de 11 000 \$, plus les taxes.
- **Achat de panneaux de signalisation et accessoires.** Nous avons résolu de procéder à l'achat de panneaux de signalisation et accessoires auprès de SignoPlus, au coût de 2 131,54 \$, transport et taxes incluses.

ÉROSION DES BERGES : La conception des plans et devis est, à toute fin pratique, complétée et nous devrions enclencher le processus d'appel d'offres ce mois-ci. Compte tenu du délai de trois (3) à quatre (4) semaines accordé aux entrepreneurs afin de leur permettre de déposer leur soumission, il devient alors illusoire de penser pouvoir débiter les travaux d'une telle envergure en 2020.

Donc, notre nouvel objectif est de pouvoir enfin débiter la préparation des matériaux au printemps 2021 et concrètement mettre en chantier les travaux en juin prochain.

Note : En terminant, si vous voulez en savoir plus sur les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web (www.pointe-aux-outardes.ca) où il vous sera possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal et de visionner les séances des derniers mois.

Au plaisir de vous saluer très prochainement !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

*Prochaine réunion
du conseil :*

*Lundi, le 9 novembre 2020
à 19h30*



Après vérification, la salle du conseil n'a pas les dimensions nécessaires afin de respecter la distanciation sociale requise par la santé publique. Par conséquent, la réunion se fera à huis clos par visioconférence.



**Vous avez des questions pour
le conseil municipal ?
Vous pouvez les faire parvenir à
l'adresse suivante :
dania.h@pointe-aux-outardes.ca**

À COLORIER



TAXES MUNICIPALES

**PRENEZ NOTE QUE LE TROISIÈME VERSEMENT
DE VOS TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE EN COURS,
ÉTAIT LE 20 SEPTEMBRE DERNIER.**



Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse en effectuer le paiement.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.



**Noter que la municipalité NE DISPOSE
PAS de terminal pour le paiement Interac.**

PHOTOS RECHERCHÉES



Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site Web et de la page Facebook de la municipalité.

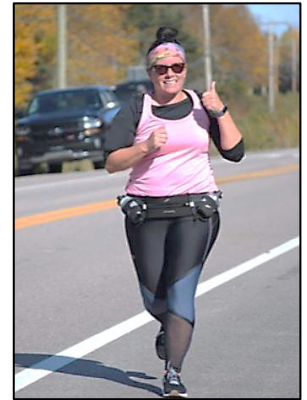
**Merci à M. François De Lorimier, Mme Michèle-Anne Gagné,
M. Michel Bélanger, M. Sébastien St-Jean, Mme Lucie Forget et
M. Roger Langlais pour les photos publiées ce mois-ci.**

**N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse
suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca**

CONNAISSEZ-VOUS...

Tel qu'annoncé dans l'édition de septembre dernier, Mme Marie-Pier Fortier a effectué une course, le 4 octobre, dans le but d'amasser des fonds pour le cancer du sein (*Course à la vie CIBC*).

Marie-Pier a couru un Demi-Marathon (21.1km). Pour sa première expérience, elle a fait un temps de 2 h 07. « La température était idéale ! Mon parcours a super bien été. »



Crédit photo : Geneviève St-Laurent



Crédit photo : Louise Arseneault

Marie-Pier en compagnie de sa famille.

Les participants devaient s'inscrire dans une ville où aurait lieu la course, Mme Fortier s'est donc inscrite pour Québec. Marie-Pier avait un objectif personnel de 2 000\$. Mission accomplie car elle a récolté une somme de 3 634,84\$ pour la cause. De plus, grâce à cette collecte, elle a remporté le *Prix de la détermination jour de la Course* pour avoir amassé le deuxième plus gros montant pour la ville de Québec.

Partie du cimetière St-Joseph de Manicouagan, c'est avec beaucoup d'émotions que Marie-Pier a fait son arrivée au Parc Nature. « Une côte a été plus difficile, mais les jeunes de la Maison des jeunes de Ragueneau (ou je suis coordonnatrice) m'ont accompagnée durant celle-ci et j'ai réussi à la monter avec le sourire ». Son fils a même couru les deux (2) derniers km avec elle.

« Je veux remercier tous ceux qui m'ont soutenue, encouragée, klaxonnée, saluée... c'est tellement motivant ». Prochain défi, un marathon (42,2km), l'automne prochain. Marie-Pier a d'ailleurs débuté son entraînement en vue de cet événement.

SAVIEZ-VOUS, le cancer du sein est la forme de cancer la plus répandue chez la femme au pays. Une (1) femme sur huit (8) recevra un diagnostic de cancer du sein au cours de sa vie.

Marie-Pier, toutes nos félicitations pour cette belle réussite !

Connaissez-vous Mme Claudia Beaulieu, artiste peintre, bien de chez nous ?

Depuis plus d'une vingtaine d'années, Mme Beaulieu a comme passe-temps, la peinture.

Autodidacte, ses œuvres sont principalement centrées autour de l'art du portrait, animalier ou abstrait. De plus, elle utilise autant l'acrylique que l'aquarelle ou le pastel pour exprimer son côté artistique et sa créativité sur ses toiles. Elle touche un peu à tout et aime bien les nouveaux défis.



Peindre lui procure un moment de calme et de plénitude, c'est du temps zen de qualité qu'elle s'accorde.

Sachez également qu'elle réalise aussi des œuvres personnalisées sur commande. Vous voulez avoir une toile représentant un être cher, votre animal de compagnie ou autre chose qui vous tient à cœur. Alors, communiquez avec Mme Beaulieu par courriel à l'adresse : claudia.beaulieu@hotmail.com ou par Facebook à **CLO artiste peintre**.

Par ailleurs, lorsque les conditions sanitaires le permettront, Mme Beaulieu souhaite faire une exposition. Mais, en attendant voici un bref aperçu de ses réalisations.



Claudia Beaulieu : mon pêcheur - pastel



Claudia Beaulieu : abstraite - acrylique



Claudia Beaulieu : fleur - acrylique



Claudia Beaulieu : chevreuil - acrylique

Félicitations pour votre travail, vos peintures sont vraiment très belles ! Vous avez beaucoup de talent.

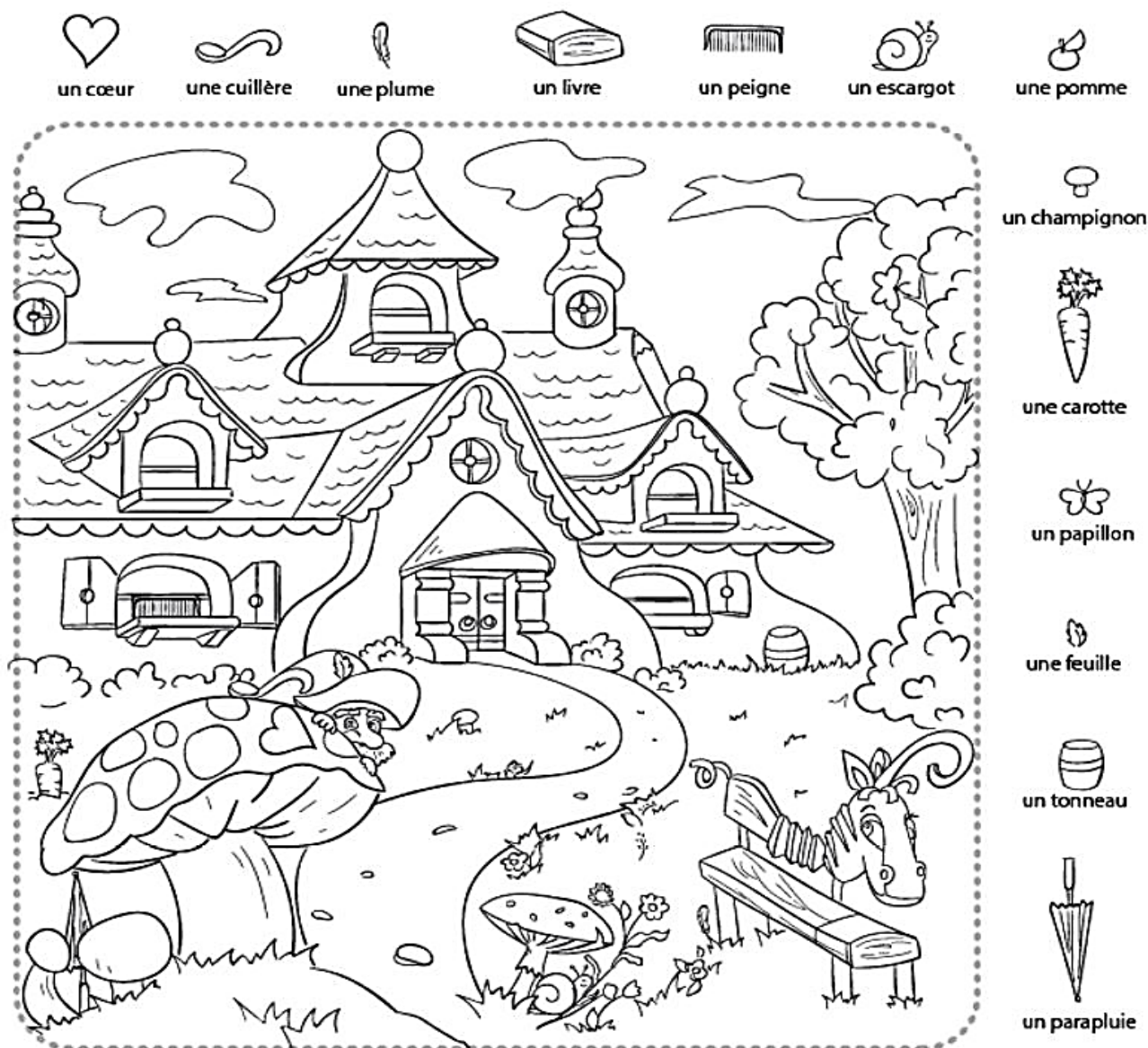
LOCATION DE CALLEO



**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE
LES LOCATIONS DE SALLES
SONT SUSPENDUES**

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020

Jeu d'observation : cherche et trouve. À colorier.



RÉPONSE À LA PAGE : 32

SERVICE DES LOISIRS

Novembre, mois des jeux de société, de la bouffe réconfortante, des préparations en vue de la saison hivernale... Plusieurs messages pour vous ou choses à mettre à votre agenda !

PARCS ET ESPACES VERTS - AVIS IMPORTANT

L'hiver est sur le point de montrer le bout de son nez, les distributrices de désinfectant à mains seront remises pour la saison.

Toutefois, tant que les modules de jeux seront accessibles, merci de prévoir votre désinfectant à mains avant et après l'utilisation de nos installations.



CLUB DE MARCHÉ

Quelques petits changements : tous les lundis et vendredis entre 9 h 00 et 10 h 00.



Départ semaine 1 :

du Centre des loisirs vers
la route 138.

Départ de la semaine 2 :

du Parc Vents et marées vers
le Parc Nature

Départ de la semaine 3 :

intersection rue St-Laurent et
chemin Principal.

Départ de la semaine 4 :

de Baie-St-Ludger (piste cyclable).

**C'est gratuit ! Beau temps, mauvais temps.
Habillez-vous selon les conditions météo.**

FRIGO COMMUNAUTAIRE : Il est enfin arrivé et en fonction. Rappelons que c'est un moyen de lutter contre le gaspillage de nourriture par un système de partage et de redistribution des denrées alimentaires.

Le principe est simple : les contributeurs peuvent remplir le frigo en y déposant de la nourriture et, tous ceux qui le désirent, peuvent venir chercher ce dont ils ont besoin.



C'est un projet pour tous, peu importe la situation financière. **Objectif :** Réduire le gaspillage alimentaire sur le territoire ! Nous sommes bien contents du roulement et encourageons toute la population à se joindre au mouvement du frigo !!! Pour toutes les actualités au quotidien

<https://www.facebook.com/frigoscommunautaires/>

SUIVI DE LA CONFÉRENCE À VOS FRIGOS : Le mois dernier, plusieurs personnes ont assisté à la conférence Zoom en collaboration avec le Jour de la Terre et les fonds IGA. Nous avons appris que si le gaspillage alimentaire était un pays, il serait le 3^e plus gros pays pollueur au MONDE. Plusieurs trucs et astuces ont été suggérés. Pour plus de lecture sur le sujet, visitez

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/guideconsommateur/gaspillage/Pages/gaspillagealimentaire.aspx> ou sinon rendez-vous à notre bibliothèque municipale puisque nous avons une collection disponible sur le sujet.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : Les mesures de distanciation sociale et les mesures sanitaires seront en vigueur en TOUT TEMPS.

Nouvel horaire : les mercredis entre 18 h 00 et 20 h 00.

Nouveaux services : prêts de jeux de société et casse-têtes.

Carte fidélité : faites étamper votre carte à chaque visite et d'ici le 18 décembre vous courez la chance de remporter un **certificat cadeau de 200\$** chez Librairie A à Z ! Un (1) coupon de participation pour chaque quatre (4) visites !



FADOQ DE POINTE-AUX-OUTARDES : Convocation à l'Assemblée générale annuelle (AGA) dimanche, le **8 novembre 2020, entre 10 h 00 et 11 h 00, au Centre des loisirs**. À noter qu'il y aura également vente de cartes de membre sur place juste avant, soit entre 9 h 00 et 10 h 00. Argent comptant ou chèque. Mesures de distanciation sociale et sanitaires en vigueur. **Différents postes à combler au sein de l'organisme ! C'est le temps de vous impliquer !**



REMISE EN FORME 2.0

Pour infos et/ou inscriptions contactez directement Myriam au 418-378-0155, les places sont limitées !!

REMISE EN FORME 2.0

danse cardio musculaton

Infos:

Myriam Beaudin

418-378-0155 / 

Pointe-aux-Outardes
Centre des Loisirs
(493, chemin Principal)
Mercredi 19h30
Début : 4 novembre 2020
7\$ du cours



NOUVELLE SAISON DE HIP-HOP

Nouvelle saison de chez nous par l'Académie de danse de Baie-Comeau les mardis 18 h 30 à 19 h 30 au Centre des loisirs pour tous les jeunes de 6 à 12 ans

Nouveauté : participation au spectacle de fin d'année

Inscriptions : <https://academiedansebc.proinscription.com/inscription>
ou informations : 418-589-8818



POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A

ATELIER D.A.M.E (DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE MENÉE PAR L'ENFANT) OU L'ALIMENTATION AUTONOME :



Durant la semaine de relâche de 2021, aura lieu un atelier sur le sujet donné par une de nos citoyennes, Mme Manon Asselin, infirmière et étudiante au baccalauréat en sciences infirmières à l'UQAC de Rimouski.

Voici un lien pour remplir le formulaire à ce sujet.
https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=rccNRJbu7EiUQ8284J51DFzNKOd_uOxIs_xJG6QTczxUN1BFQ0dLUIVSTEpESlczN0NIUDVEMzZZTS4u&fbclid=IwAR0As6VhrJrslOHUAu3fkjovL4JpfICyCjIRX-1ZYEBVzjU65sUeg7B0qUA ou en utilisant le Code QR ci-dessus avec votre téléphone intelligent. Date limite pour répondre au sondage : **Dimanche, le 8 novembre prochain.** Les informations seront traitées de façon confidentielle. N'hésitez pas à partager l'information aux jeunes familles et/ou aux futures mamans.

FÊTE DE NOËL



Avec le contexte actuel, la traditionnelle fête de Noël ne pourra pas avoir lieu. Cependant, nous avons décidé de la fêter différemment. Une distribution de cadeaux hors du commun se fera *dimanche, le 6 décembre dès 9 h 00.*

Inscriptions des enfants OBLIGATOIRES avant le 10 novembre 2020 à midi : vous devez contacter Joëlle Bernier (418-567-2177 poste 1 ou loisirs@pointe-aux-outardes.ca ou messagerie privée de la page Facebook de la Municipalité) en indiquant, son nom, sa date de naissance, le sexe de l'enfant et votre nom. **PLACES LIMITÉES.** C'est gratuit pour les enfants résidents de Pointe-aux-Outardes qui ont 12 ans et moins en date du 31 décembre 2020.

CAFÉ VIENNOISERIES : Mardi, le **10 novembre 2020 de 9 h 00 à 11 h 00** au Centre des loisirs, thématique *semaine des anciens combattants*, avec conférence vidéo sur place. Une activité gratuite et différente mais quand même divertissante !

ATELIER DISCIPLINER SANS PUNIR –

MISSION POSSIBLE : Nous vous invitons à une conférence gratuite, grâce au regroupement Manicouagan on s'attache, de Mme Audrey Caron, psychoéducatrice, mercredi, le **11 novembre 2020**, au Centre des loisirs. Service de halte-garderie. Pour informations et inscriptions : 418-567-2712.

GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS :

Dans le cadre de la grande semaine des tout-petits, nous invitons les jeunes familles à se présenter à la bibliothèque municipale mercredi, le **18 novembre entre 18 h 00 et 20 h 00**. Chaque famille se verra offrir un ou des livres usagés gratuitement avec un signet incluant des stratégies de lecture pour vous aider à passer un beau moment avec vos tout-petits. Le signet est remis grâce à la collaboration avec Manicouagan on s'attache.



BON VOISIN, BON ŒIL :



Une séance d'informations a eu lieu le 19 octobre dernier pour relancer le programme *Bon voisin, bon œil* en collaboration avec la Sûreté du Québec. Nous vous invitons à visionner la capsule vidéo sur le site web de la municipalité ou sur la page Facebook de la Politique familiale et M.A.D.A pour en apprendre davantage. Le programme se veut une collaboration entre citoyens voisins, responsables de secteurs et l'assistance de la Sûreté du Québec en cas de

problématiques ciblées. À noter que nous avons également des outils pour les commerces de la municipalité.

Également, nous sommes toujours à la recherche de personnes **responsables de secteurs** :

- **Secteur 2 District Laflèche** : 185 à 282 chemin Principal, rue Dallaire, rue Chevalier, rue de la Source, rue Tremblay et rue Gagné.

- **Secteur 3 District Les Petites Rivières** : 281 à 327 chemin Principal, 284 à 334 chemin Principal, rue Harvey, rue des Bouleaux, rue St-Laurent et rue du Moulin.
- **Secteur 6 District La Grosse Pointe** : 189 à 414 rue Labrie et rue David.

Pour devenir responsable, communiquer avec Joëlle aux coordonnées suivantes : par courriel (loisirs@pointe-aux-outardes.ca) ou au 418-567-2177 poste 1. Pour devenir citoyen membre, compléter le formulaire **à la page 23** et nous le retourner par courriel (loisirs@pointe-aux-outardes.ca), par la poste au 471, chemin Principal, Pointe-aux-Outardes, Qc G0H 1M0, ou en personne au Centre des loisirs. Copie du formulaire aussi disponible au bureau municipal et sur le site Web de la municipalité.

ESPACE FAMILLE : Ateliers psychomoteurs, samedi, le 28 novembre 2020 dès 9 h 30 grâce à l'organisme Grains de Soleil Côte-Nord, au Centre des loisirs. **RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES**, communiquer directement avec Grains de Soleil Côte-Nord au 418-567-2712. Réserver rapidement puisque les **PLACES SONT LIMITÉES**.

DÉFI ZÉRO DÉCHET DU 23 AU 30 NOVEMBRE 2020 :

Oserez-vous
participer ?

OSERAS-TU RELEVER

LE DÉFI ZÉRO DÉCHET

En Famille!

UNE SEMAINE du 23 au 30 novembre

Soutien personnalisé par la Régie
Trousse zéro déchet offerte

TIRAGE AU SORT DE 3 FAMILLES

INSCRIPTION VOLONTAIRE

Par courriel, jusqu'au 16 novembre 2020.
Partagez-nous vos motivations!
info@regiemanicouagan.qc.ca

À GAGNER
Un forfait au  Parc Nature de Pointe-aux-Outardes

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES MANICOUAGAN

MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.AT

LE NETTOYAGE DES FOSSÉS : Cette année le nettoyage des fossés, avec la Covid-19, fut tout un défi ! Le travail d'équipe, la persévérance, la détermination, le sentiment d'appartenance et la discipline sont des atouts inestimables que chaque jeune a mis en pratique. À tous les jeunes qui ont participé BRAVO ! Vous êtes super ! Message des jeunes : une municipalité propre est une municipalité en santé ! Merci à la municipalité de Pointe-aux-Outardes qui accorde un don de 1 500\$ à la Maison des jeunes (Mdj) pour le travail accompli.

NOUVEAUX SERVICES OFFERTS

- **Les jeunes de 8 à 11 ans ayant des difficultés dans une matière scolaire précise** pourront désormais être jumelés à un autre jeune de la Mdj afin d'obtenir de l'aide dans leur apprentissage. Pour inscrire votre jeune, rendez-vous à la Maison des jeunes à partir de 15 h 00, tous les mardis.



- Animés principalement par les ados ayant des heures de bénévolat à faire dans le cadre de leurs études ou autres, **la Mdj offre différentes activités pour les jeunes âgés de 3 à 11 ans.** Cette action est une initiative de Rébecca Paulin, une collégienne de 17 ans, qui fait partie des Cadets de terre et qui voulait faire ses heures de bénévolat à la Mdj. Par ailleurs, quelques jeunes ont manifesté de l'intérêt en présentant de beaux projets. À suivre !

ATELIERS



Les mardis, 3 et 11 novembre prochain dès 18 h 30 aura lieu un atelier (*Vivre sans violence*) animé par Mme Lina Desgagné d'Équijustive. Cet atelier, offert en deux parties, s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans. Pour les adultes, noter que l'atelier peut aussi vous être offert à une date ultérieure, informez-vous auprès de la Maison des jeunes.

REMERCIEMENT – LES JEUNES ONT APPRIS BEAUCOUP DE CHOSES

Mardi, le 13 octobre dernier, les jeunes ont assisté à un atelier sur les boissons énergisantes, les dangers d'une consommation abusive ou non. Cet atelier était aimé par Louka de l'Unité Domrémy.



Dans le but d'effectuer des heures de bénévolat, le 24 octobre dernier, des activités animées par Maxime, Marilou et Lucas ont eu lieu au Centre des loisirs. Les activités organisées étaient : du soccer, des olympiades et différents jeux d'adresse.

- Tu as des heures de bénévolat à faire ?
- Tu veux monter des activités ?
- Tu as des idées d'activités ?



**VIENS NOUS
RENCONTRER
À LA MDJ**

COMMENT PARTIR UNE COOPÉRATIVE ET SES AVANTAGES ?

MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.AT.

Tu veux partir un projet au sein de la Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T et tu veux en savoir plus ? Tu ne sais pas par où commencer ?

Avec un projet, tu pourrais vivre une expérience collaborative, vivre des réussites et être fier de toi. Profiter d'un lieu où partager ton opinion, mettre à profit tes forces, développer tes qualités qui font de toi un citoyen engagé et, en plus, avoir un pouvoir démocratique.

Avec un projet, tu pourrais même recevoir un certificat de compétence qui te servira sur le marché du travail. Aussi, tu auras la possibilité d'obtenir une bourse et t'inscrire à des concours, ce qui peut t'apporter gros.

Alors, sois curieux, assiste à l'atelier Coop qui aura lieu vendredi, le 20 novembre prochain à la Maison des jeunes à partir de 19 h 00. Tu constateras, par toi-même, les bienfaits d'un beau projet.



MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.AT.

RESPONSABLE : Maryvonne, coordonnatrice

ADRESSE : 480, chemin Principal - **TÉLÉPHONE :** 418-567-1202

SERVICE D'URBANISME

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont disponibles sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ».

Il suffit de le compléter et de nous le faire parvenir par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca ou par la poste au 471, chemin principal, Pointe-aux-Outardes, Qc G0H 1M0

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

**DÉBUT DE LA PROGRAMMATION :
27 JUILLET 2020 JUSQU'AU 31 MARS 2021**



Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.
Formulaire de demande disponible au bureau municipal.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**



SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE

Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale.

Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

À compter du **15 octobre, et ce, jusqu'au 30 avril de l'année suivante,** vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :



- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

RAMONAGE DE CHEMINÉE

Avez-vous nettoyé votre cheminée pour la prochaine période hivernale ? Sachez que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.

Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids ? Ce plaisir vient toutefois avec l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans.



Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron d'où la création de créosote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois).

Le Code national de prévention des incendies du Canada précise qu'une accumulation de plus de 3mm (1/8 po) de créosote ou de particules de suie sur les parois d'une cheminée représente un risque potentiel d'incendie.

JEUX - DIVERTISSEMENT



QUELQUES JEUX PROVENANT DE L'ÉMISSION *L'UNION FAIT LA FORCE* AVEC PATRICE L'ÉCUYER SAISON 2008-2009.

Train de mots

Les mots de cette liste doivent être replacés dans un ordre permettant de créer des noms composés ou des expressions.

- chasse
- neige
- garde
- artificielle
- poste

Énigme

Quel nombre vient à la suite de ceux-ci :
2, 3, 5, 7, 11, 13?

La bête noire

Un seul de ces noms est du genre masculin, lequel?

- 1- interview
- 2- moustiquaire
- 3- orthographe
- 4- asphalte

Trouve les chiffres de 1 à 9 qui ne seront présents qu'une seule fois sur les lignes, les colonnes et dans chaque carré de 9 cases.

SUDOKU-1

1								6
		6		2		7		
7	8	9	4	5		1		3
			8		7			4
				3				
	9				4	2		1
3	1	2	9	7			4	
	4			1	2		7	8
9		8						

SUDOKU-2

2				3				4
			7		8			
		9		1		7		
	4						3	
3		6				5		2
	8						6	
		7		9		2		
			5		3			
1				2				6

219

8 3 10 7 4 2

LE COMPTE EST JUSTE

Chaque nombre peut être utilisé une seule fois ou pas du tout.

**TOUTES LES RÉPONSES
À LA PAGE : 32**



BON VOISIN, BON OEIL

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME DE PROTECTION DU VOISINAGE?

C'est d'abord et avant tout un regroupement de citoyens et citoyennes, qui, en collaboration avec leur service de police local, sont déterminés à mettre en place des moyens de réduire les risques de vols par effraction en mobilisant les résidents de leur quartier afin qu'ils deviennent responsables de l'amélioration de leur qualité de vie et de leur sentiment de sécurité.

QUELS EN SONT LES OBJECTIFS?

Informar les citoyens sur les mesures à prendre pour se protéger efficacement contre le vol par effraction par la mise en pratique des règles de sécurité simples et souvent déjà connues.

Briser l'isolement de certains citoyens.

Démontrer aux citoyens la nécessité de s'entraider par une surveillance mutuelle des résidences avoisinantes.

Sensibiliser les citoyens à l'importance de signaler rapidement et avec précision tout individu ou situation suspecte à leur service de police local.

FORMULAIRE BON VOISIN, BON OEIL

L'objectif de la démarche vise avant tout, à regrouper un nombre de citoyens désireux de s'entraider par une surveillance mutuelle des résidences avoisinantes.

Nom du participant : _____

Âge : _____ Nombre de personnes résidentes : _____

Adresse : _____

Adresse électronique : _____

Téléphone (rés.) : _____

Cellulaire : _____

Merci pour votre implication!



Copie du formulaire aussi disponible au bureau municipal

Partie à retourner à la municipalité à l'attention de Joëlle Bernier ou par courriel loisirs@pointe-aux-outardes.ca

CAPSULE PRÉVENTION INCENDIE

Les statistiques des années 2015 à 2017 démontrent qu'en moyenne 44 décès surviennent annuellement lors d'incendies de bâtiments.

Sur les quelque 4 700 bâtiments résidentiels incendiés annuellement, seulement 68% étaient équipés d'un avertisseur de fumée ou d'un système d'alarme incendie. Dans 15% des cas, il n'y avait aucun équipement de sécurité incendie.



L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique.

- Remplacez périodiquement sa pile ou utilisez, si possible, une pile longue durée comme une pile au lithium.
- Ne retirez jamais la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche de sourdine de l'appareil.
- Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai.

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) et l'avertisseur de CO ne détecte pas l'incendie. Procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone, pour plus de sécurité, si vous possédez une ou plusieurs sources de monoxyde de carbone (CO).

AUTO-INSPECTION

Comme les visites de prévention à domicile ne cadrent pas dans le contexte de la pandémie, votre Service d'incendie a opté pour un formulaire d'auto-inspection afin de sensibiliser les citoyens aux risques d'incendie.

Vous êtes donc invité à remplir le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://forms.gle/9Qn3wgjLibH55W4w9>



MOTS CACHÉS : THÈME – CONSTELLATIONS ET PLANÈTES (14 lettres mélangées)

E	N	U	L	S	N	O	S	S	I	O	P	R
U	A	E	R	U	A	T	V	I	E	R	G	E
J	U	P	I	T	E	R	E	C	N	A	C	I
E	L	N	T	L	E	R	U	C	R	E	M	L
N	O	I	P	R	O	C	S	S	E	E	I	E
R	U	A	E	S	R	E	V	U	C	O	O	B
O	P	E	E	N	U	T	P	E	N	L	T	E
C	A	R	S	O	L	E	I	L	A	A	S	N
I	E	Y	U	E	R	R	E	T	L	O	R	R
R	R	L	N	O	T	U	L	P	A	N	A	U
P	D	G	E	M	E	A	U	X	B	C	M	T
A	Y	I	V	E	D	E	M	O	R	D	N	A
C	H	S	E	R	I	A	T	T	I	G	A	S

CAPRICORNE
SAGITTAIRE
ANDROMÈDE
POISSONS
SCORPION
BALANCE
GEMEAUX
JUPITER
MERCURE
NEPTUNE
TAUREAU
SATURNE
VERSEAU
BELIER

CANCER
PLUTON
SOLEIL
URANUS
VIERGE
CYGNE
HYDRE
TERRE
VENUS
LION
LOUP
LUNE
LYRE
MARS



Réponse à la page : 32

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Quand poser les pneus d'hiver

Les pneus d'hiver sont obligatoires à partir du 1^{er} décembre, et ce, jusqu'au 15 mars.



Vous pouvez évidemment prendre de l'avance et les faire installer dès l'arrivée de la saison froide. En effet, il est préférable de chausser notre voiture pour l'hiver bien avant la date butoir. Pourquoi ? C'est simple, parce qu'il y a de plus en plus souvent des bordées de neige en novembre. En effet, lors des premières neiges, les sorties de route se multiplient et nous comptons plusieurs accidents qui pourraient être évités si plus de gens chaussaient leur véhicule pour l'hiver plus tôt dans la saison !

À noter que la période acceptée au Québec pour l'utilisation des pneus cloutés est entre le 15 octobre et le 1^{er} mai.

Le test du 25 cents



Pour déterminer si vos pneus d'hiver sont encore sécuritaires pour la saison hivernale : insérez une pièce de 25 cents dans une des rainures du pneu, le nez du caribou vers le fond du pneu. Si vous apercevez le bout du museau du caribou, votre pneu n'a plus 6/32 de pouce (4,8 mm), donc il ne durera pas une saison complète de 10 000 km.

Prévenir l'usure prématurée : pression d'air dans les pneus

N'oubliez pas que vous devez maintenir une pression d'air adéquate afin de prévenir une usure prématurée des pneus et éviter le gaspillage de carburant. Il est donc recommandé de vérifier la pression d'air une fois par semaine si vous faites beaucoup de kilométrage ou au minimum une fois par mois, afin d'ajouter de l'air au besoin.

OPÉRATION NEZ ROUGE



Opération Nez rouge **n'offrira pas** son service de raccompagnement en 2020.

Dans le contexte sanitaire actuel et après analyse de son impact sur la logistique du service, en collaboration avec la Santé publique, l'Opération Nez rouge a choisi de ne pas mettre en place, cette année, son service de raccompagnement.

Néanmoins, l'Opération Nez rouge entend poursuivre sa mission de promotion d'une consommation responsable en s'adaptant à la situation exceptionnelle dans laquelle nous évoluons.

L'organisation vous invite, en tout temps, à planifier votre retour à la maison en toute sécurité en appelant un proche, un taxi ou en désignant un chauffeur avant votre soirée.

**IL N'Y A PLUS DE
TOLÉRANCE POUR UN
VERRE DE TROP, ON PEUT
S'AMUSER EN TOUTE
SÉCURITÉ !**



Pour un raccompagnement, pensez :

- **AUX AMIS ;**
- **AUX PARENTS ;**
- **À TZ (418-297-2611) ;**
- **OU SINON, PRENEZ UN TAXI (418-589-3333).**

POSTES CANADA

Même s'il reste encore plusieurs semaines avant la période des Fêtes, Postes Canada anticipe d'importants retards dans la livraison des colis.



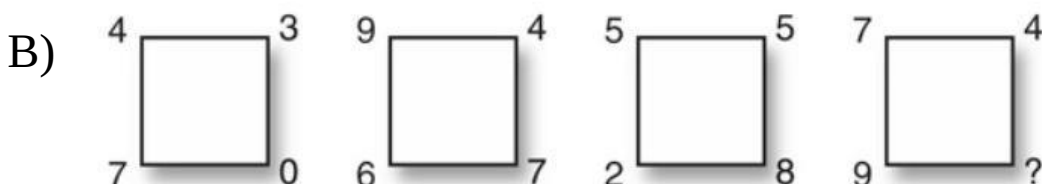
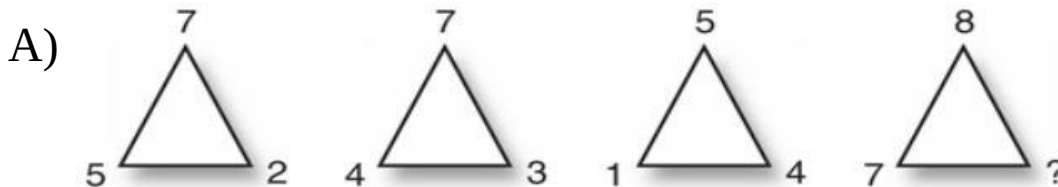
L'organisation demande aux consommateurs, si possible, de commencer leurs emplettes des Fêtes plus tôt cette année afin d'éviter un engorgement du réseau comme au printemps dernier, alors que les délais de livraison avaient explosé.

Il faut dire que depuis le début de la pandémie, plusieurs Québécois ont adopté le magasinage en ligne. D'ailleurs, selon un sondage réalisé pour Postes Canada en juin, 48% des consommateurs canadiens comptent dépenser principalement ou exclusivement en ligne pendant les Fêtes.

Postes Canada affirme mettre en place différentes mesures afin de limiter le plus possible les impacts de la hausse des commandes en ligne. La direction prévoit notamment d'embaucher 4000 employés saisonniers temporaires et d'ajouter 1000 véhicules à son parc à travers le pays.

Postes Canada souhaite aussi ajouter des emplacements de ramassage de colis dans certaines localités canadiennes ainsi que prolonger les heures d'ouverture de ses bureaux de poste.

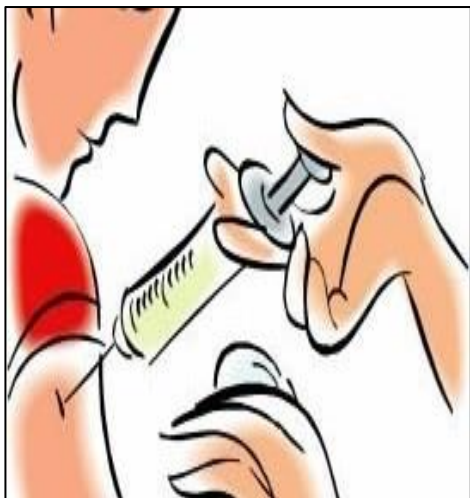
QUE VAUT LA CASE AVEC LE POINT D'INTERROGATION ?



Réponse à la
page : 32

CLINIQUE DE VACCINATION

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT



VACCINATION UNIQUEMENT À CHUTE-AUX-OUTARDES

LE 30 NOVEMBRE ET LES 1^{ER} ET 2 DÉCEMBRE

AU CLUB DE L'ÂGE D'OR - 1, RUE DE L'ÉCOLE

**Pour prendre rendez-vous téléphoner au
1-844-407-0967 du lundi au vendredi
entre 8 h 00 et 19 h 00.**

- Ayez en main vos cartes d'hôpital et d'assurance-maladie
- Vous êtes invités à porter un chandail à manches courtes

Le vaccin est GRATUIT pour les clientèles suivantes :

- Les personnes âgées de 75 ans et plus ;
- Les personnes âgées de 6 mois et plus atteintes de maladies chroniques ;
- Les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, durant toute leur grossesse, et les femmes enceintes en bonne santé, durant le 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse ;
- Les aidants naturels et les personnes résidant sous le même toit que celles qui ont plus de risques de présenter des complications et les personnes résidant sous le même toit que les enfants de moins de 6 mois ;
- Les résidents de tout âge des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ainsi que des ressources intermédiaires ;
- Les travailleurs de la santé.

Pour les autres clientèles, le vaccin est offert au coût de 20\$ (prévoir de l'argent comptant).

AUTRES CLINIQUES DISPONIBLES SUR RENDEZ-VOUS

BAIE-COMEAU – Au Centre commercial Laflèche
(Entrée du côté de la salle de quilles)

Les 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19 et 20 novembre

Téléphoner au 1-844-407-0967 pour prendre un rendez-vous

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS



Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes.**

Horaire du service : **Municipalité de Pointe-aux-Outardes** située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8h10 à 9h15

En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE



Depuis sa création en 1991, la *Journée Mondiale du Diabète*, organisée chaque 14 novembre, est le symbole d'une mobilisation collective.

Son objectif : mieux faire connaître le diabète, sa prise en charge et surtout les moyens de le prévenir.

Vous savez qu'il est possible de prévenir la majorité des cas de diabète de type 2 et d'éviter une détérioration de la condition de santé tout en maintenant une qualité de vie supérieure, et ce, en adoptant de saines habitudes de vie et en encourageant la création d'environnements favorables à l'adoption de ce type de comportements. L'activité physique quotidienne, la saine alimentation et la diminution du stress et de l'anxiété en sont de bons exemples.



Fondé en 2003, PROCURE est le seul organisme de bienfaisance dans la lutte contre le cancer de la prostate. Il sensibilise, soutient et informe les personnes concernées par cette maladie. Il promeut et contribue au financement de la recherche de classe mondiale.

En octobre dernier, PROCURE a entamé sa 7^e édition de **Nœudvembre, campagne de sensibilisation invitant les Québécois à lutter contre le cancer de la prostate** avec style en portant le nœud papillon conçu par le créateur Philippe Dubuc, symbole de la lutte contre cette maladie qui touche douze (12) hommes par jour au Québec et qui est le cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez les hommes.

Le 19 novembre prochain marquera la Journée sensibilisation au cancer de la prostate. Pour l'occasion, l'organisme PROCURE incite tous les Québécois à porter le nœud papillon dans le cadre de l'événement Nœudvembre.

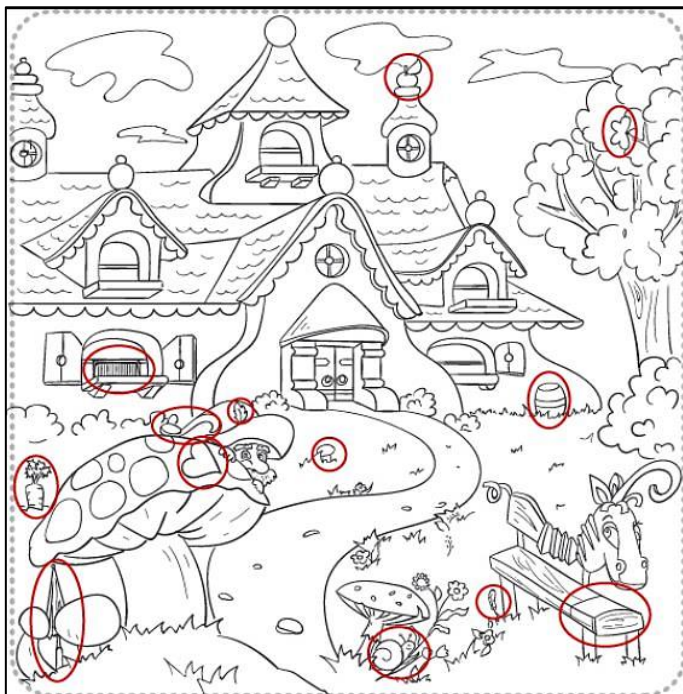
**ENTOURE LES 8 DIFFÉRENCES SUR LE DEUXIÈME DESSIN.
PUIS, COLORIE LE PREMIER DESSIN.**

Réponse à la page : 32

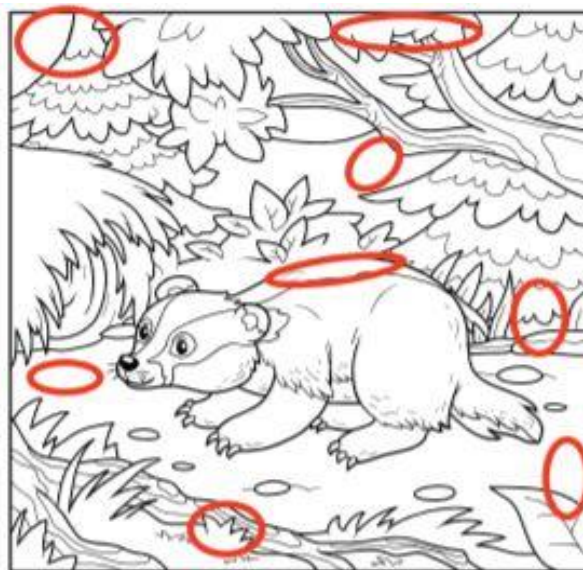


RÉPONSES : JEUX - DIVERTISSEMENT

RÉPONSE DE CHERCHE ET TROUVE À LA PAGE : 9



RÉPONSE JEU DES 8 ERREURS À LA PAGE : 31



RÉPONSE **MOTS CACHÉS** Page : 25
CONSTELLATIONS

RÉPONSE QUE VAUT LA CASE AVEC LE ? À LA PAGE : 28

- A) **1** (le nombre au sommet = la somme des nombres de la base)
B) **2** (Somme des nombres du haut = somme des nombres du bas)

RÉPONSE JEU TRAIN DE MOTS PAGE : 22

- 1- poste
2- garde
3- chasse
4- neige
5- artificielle

(poste de garde, garde-chasse, chasse-neige, neige artificielle)

RÉPONSE JEU ENIGME PAGE : 22

- 17

(c'est le prochain nombre premier, divisible seulement par un ou par lui-même)

RÉPONSE JEU LA BÊTE NOIRE PAGE : 22

ASPHALTE

RÉPONSE SUDOKU-1 PAGE : 22

1	2	3	7	8	9	4	5	6
4	5	6	1	2	3	7	8	9
7	8	9	4	5	6	1	2	3
2	3	1	8	9	7	5	6	4
5	6	4	2	3	1	8	9	7
8	9	7	5	6	4	2	3	1
3	1	2	9	7	8	6	4	5
6	4	5	3	1	2	9	7	8
9	7	8	6	4	5	3	1	2

RÉPONSE SUDOKU-2 PAGE : 22

2	7	8	9	3	5	6	1	4
5	6	1	7	4	8	3	2	9
4	3	9	6	1	2	7	8	5
7	4	5	2	6	9	1	3	8
3	1	6	8	7	4	5	9	2
9	8	2	3	5	1	4	6	7
8	5	7	1	9	6	2	4	3
6	2	4	5	8	3	9	7	1
1	9	3	4	2	7	8	5	6

RÉPONSE COMPTE EST JUSTE Page : 22

$$10 \times 2 = 20$$

$$20 + 7 = 27$$

$$27 \times 8 = 216$$

$$216 + 3 = 219$$



Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201806024482-01

BINGO TÉLÉ

TOUS LES JEUDIS À 19 h 30

Total des prix 3 200\$
à chaque semaine

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

TYPE DU JEU	CARTE	PRIX
1-tour : ordinaire / 2 bingos après 10 balles	BLEUE	200 \$
2-tour : jeu du T L : à l'endroit ou à l'envers	ORANGE	250 \$
3-tour : ordinaire / 2 bingos après 10 balles	VERTE	200 \$
Bonanza : 3 bingos sur la même carte + 3 balles frimées		350 \$
4-tour : jeu en X	JAUNE	300 \$
5-tour : jeu du free	ROSE	300 \$
1 ^e carte pleine		1 200 \$
consolation		400 \$

Réclamation des prix

Les gagnants doivent se présenter avec la **feuille gagnante complétée** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 9 h 00 à midi et sur les heures d'ouverture**. Pour information : 418-567-2650.

Point de vente

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (113, rue Vallilée)



MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2020

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Lundis : Ordures **Vendredis : Recyclage**
Installation fermée : les 24 – 25 – 26 et 31 décembre

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- ✔ Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- ✔ Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- ✔ Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ✗ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

1 2 3 4 5 6 7

- ✔ Bouteilles
- ✔ Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- ✔ Bouchons et couvercles de plastique
- ✗ 6 7
- ✗ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- ✔ Bouteilles, contenants, pots
- ✗ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- ✔ Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- ✔ Boîtes de conserve, couvercles
- ✔ Canettes métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

TABLE DES MARÉES

VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds	Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0211	3.0	9.8	16	0213	3.4	11.2	9	0218	1.0	3.3	24	0350	1.0	3.3
	0804	0.5	1.6		0806	0.1	0.3		0820	2.3	7.5		0958	2.6	8.5
SU	1419	3.5	11.5	MO	1425	4.2	13.8	MO	1408	1.2	3.9	TU	1607	1.1	3.6
DI	2040	0.3	1.0	LU	2056	-0.2	-0.7	LU	2036	2.9	9.5	MA	2216	2.7	8.9
2	0243	2.9	9.5	17	0259	3.3	10.8	10	0328	0.9	3.0	25	0440	0.9	3.0
	0831	0.5	1.6		0849	0.2	0.7		0935	2.5	8.2		1052	2.8	9.2
MO	1449	3.5	11.5	TU	1511	4.1	13.5	TU	1532	1.0	3.3	WE	1707	0.9	3.0
LU	2112	0.3	1.0	MA	2145	-0.1	-0.3	MA	2151	3.0	9.8	ME	2312	2.7	8.9
3	0315	2.8	9.2	18	0347	3.1	10.2	11	0425	0.7	2.3	26	0521	0.9	3.0
	0859	0.6	2.0		0934	0.3	1.0		1035	2.8	9.2		1135	3.0	9.8
TU	1520	3.4	11.2	WE	1558	3.9	12.8	WE	1641	0.7	2.3	TH	1756	0.8	2.6
MA	2145	0.4	1.3	ME	2236	0.2	0.7	ME	2254	3.1	10.2	JE	2357	2.7	8.9
4	0348	2.7	8.9	19	0437	2.9	9.5	12	0513	0.5	1.6	27	0557	0.8	2.6
	0930	0.7	2.3		1021	0.5	1.6		1126	3.2	10.5		1213	3.1	10.2
WE	1553	3.4	11.2	TH	1648	3.6	11.8	TH	1738	0.4	1.3	FR	1838	0.6	2.0
ME	2222	0.6	2.0	JE	2331	0.4	1.3	JE	2348	3.3	10.8	VE			
5	0424	2.6	8.5	20	0530	2.6	8.5	13	0558	0.3	1.0	28	0037	2.8	9.2
	1004	0.8	2.6		1113	0.8	2.6		1211	3.6	11.8		0630	0.7	2.3
TH	1630	3.3	10.8	FR	1743	3.3	10.8	FR	1830	0.1	0.3	SA	1248	3.3	10.8
JE	2303	0.7	2.3	VE				VE				SA	1915	0.5	1.6
6	0505	2.4	7.9	21	0034	0.7	2.3	14	0038	3.4	11.2	29	0113	2.8	9.2
	1042	0.9	3.0		0630	2.5	8.2		0641	0.1	0.3		0701	0.7	2.3
FR	1714	3.1	10.2	SA	1215	1.0	3.3	SA	1256	3.9	12.8	SU	1320	3.4	11.2
VE	2354	0.9	3.0	SA	1845	3.1	10.2	SA	1920	-0.1	-0.3	DI	1949	0.4	1.3
7	0555	2.3	7.5	22	0143	0.9	3.0	15	0126	3.4	11.2	30	0148	2.8	9.2
	1131	1.1	3.6		0738	2.4	7.9		0723	0.1	0.3		0732	0.6	2.0
SA	1808	3.0	9.8	SU	1331	1.1	3.6	SU	1340	4.1	13.5	MO	1353	3.5	11.5
SA				DI	1956	2.9	9.5	DI	2008	-0.3	-1.0	LU	2023	0.4	1.3
8	0100	1.0	3.3	23	0251	0.9	3.0								
	0700	2.2	7.2		0851	2.4	7.9								
SU	1240	1.2	3.9	MO	1454	1.2	3.9								
DI	1916	2.9	9.5	LU	2110	2.7	8.9								

COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal

Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (mercredi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur est **le 20 de chaque mois.**

